

Soirée d'information e-santé

Maison du Lac d'Aubusson
18 novembre 2015





GCS SIMPA

Acteur clé de la e-santé en Auvergne



Qui sommes nous ?



Le Groupement de Coopération Sanitaire Système d'Information Médicale Partagée en Auvergne (SIMPA) a été créé en 2010 à l'initiative de l'URPS des Médecins Libéraux, du CHU de Clermont-Ferrand et du Centre Jean-Perrin.

Relais opérationnel pour la mise en œuvre des projets de e-santé, le GCS SIMPA a pour objectif de **favoriser le développement des systèmes d'information** dans le domaine de la santé et du médico-social en Auvergne.

- **Notre organisation:**

Groupement de droit privé, **rassemblant plus de 80 membres** représentants des principaux **établissements de santé** publics et privés, des **établissements médico-sociaux, professionnels de santé et réseaux** de la région.

Une équipe opérationnelle de 7 salariés met en œuvre les projets.

- **Nos partenaires :**

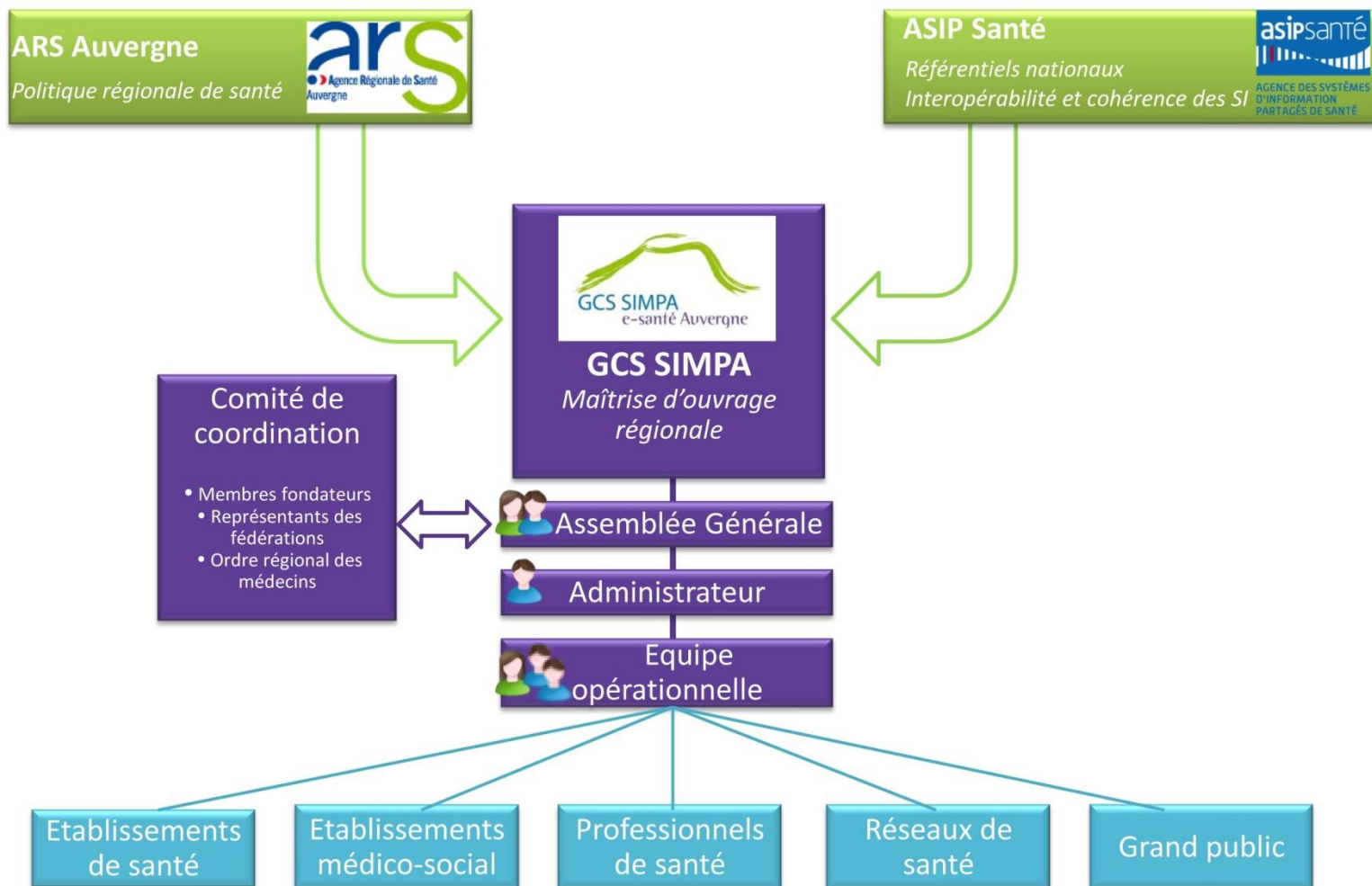
Le GCS est porté stratégiquement par l'ARS Auvergne.

Il suit et participe à la promotion des recommandations de l'Agence des Systèmes d'Information Partagés en Santé (ASIP Santé).

Qui sommes nous ?

Groupement de droit privé, rassemblant 80 membres

(CHU, CH, CJP, EHPAD, HAD, Réseau, URPS ML)



Notre objectif

Favoriser le développement des systèmes d'information partagée de santé et du médico-social en Auvergne :

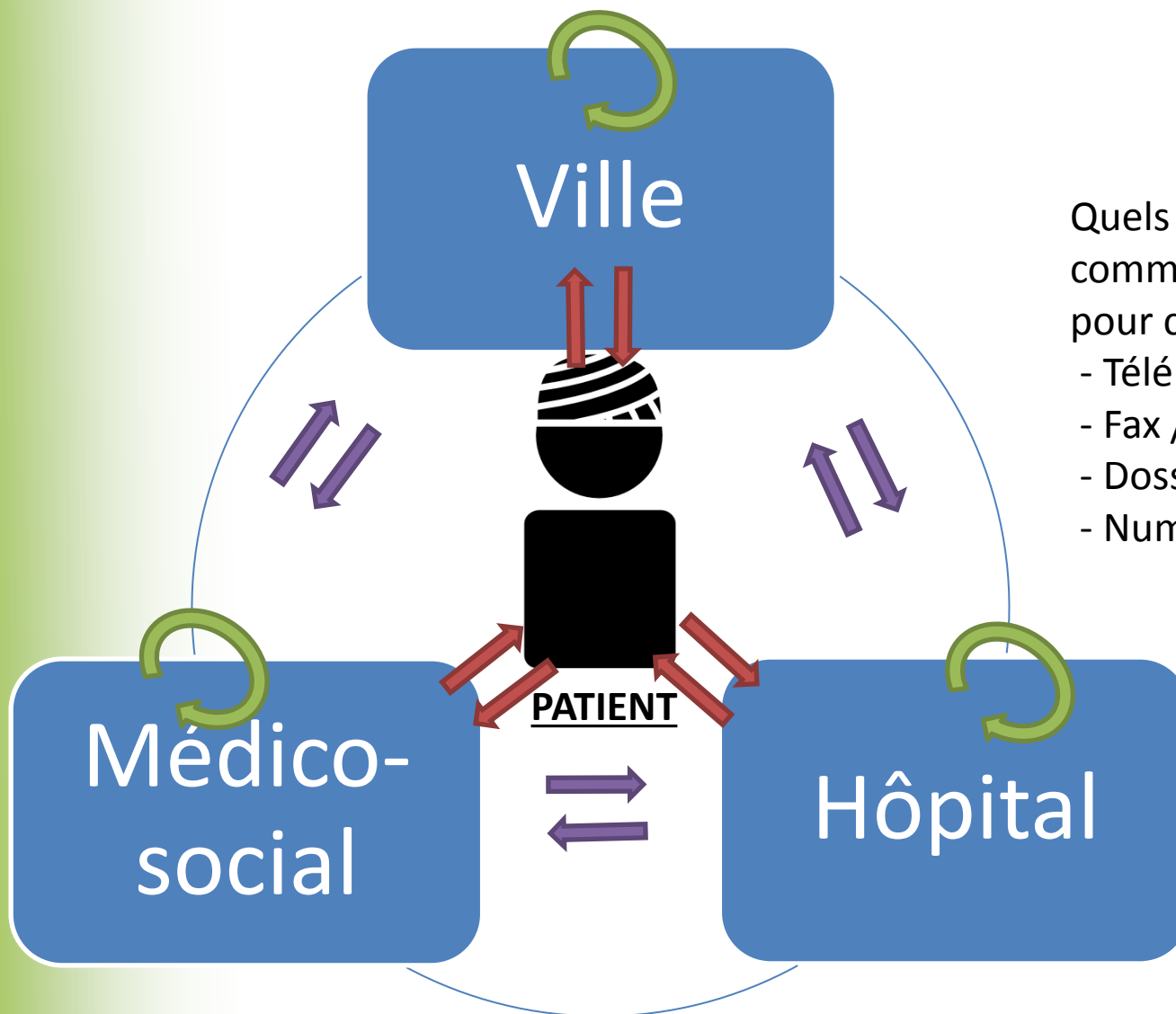
- **Accompagner** le développement des systèmes d'information,
- **Sécuriser les échanges régionaux de données médicales** entres professionnels de santé (cadre d'interopérabilité),
- **Mutualiser les moyens, savoir-faire et compétences,**
- Proposer des **outils et services innovants.**



Communication entre acteurs de santé



Les échanges identifiés entre structures



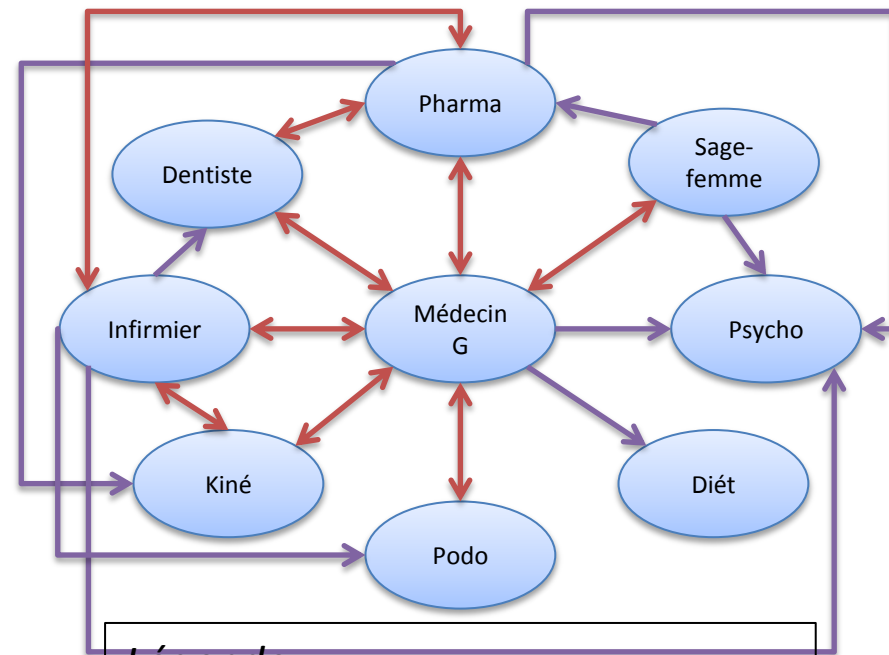
Quels moyens de communications approprié pour chaque échange :

- Téléphone ?
- Fax / courrier ?
- Dossier patient ?
- Numérique ?

Enquête sur les communications entre Professionnels de santé en ambulatoire/ville

Enquête réalisée en Mai 2015 auprès d'un Pôle de Santé dans les Combrailles

- Les MG sont les principaux destinataires des documents du patient
- Les professions non médicales reçoivent les documents de l'hôpital de façon indirecte (via le MG principalement)
- Essentiellement par courrier papier ou communication de dossier papier



Légende



Echanges entre les 2 PS



Echanges d'un PS vers un autre PS

Dans la culture de la gestion de l'information, en règle générale

- **Echange** : je communique de l'information à un interlocuteur bien identifié
- **Partage** : je mets à disposition de l'information pour plusieurs interlocuteurs que je ne peux pas identifier lorsque je diffuse cette information

Le potentiel du numérique dans la gestion de l'information en santé

- Instantanéité

(réduction temps de transport du document)

- Traçabilité

(Rédacteurs et lecteurs de chaque information sont connus et identifiés)

- Facilité de diffusion

(Différents outils de communication, aujourd'hui bien déployés, facilitant la communication auprès de plusieurs interlocuteurs en même temps)

L'utilisation du numérique en santé peut apporter autant que ce que le numérique apporte pour les activités grand public

La e-santé



Définition

La e-santé est apparue dans les années 1960, avec l'explosion de l'électronique puis de l'informatique.

Selon la définition retenue par la Commission européenne, la e-santé est « l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'ensemble des activités en rapport avec la santé ».

Exemples de pratiques :

- Télémédecine
- Suivi à distance d'un malade chronique
- Dossier médical électronique (notamment le Dossier Médical Personnel)
- Systèmes informatiques hospitaliers
- Applications mobiles
- E-learning : échanges de connaissance, formation, ...
- ...



L'usage des NTIC en santé bouscule la pratique médicale et engendre de nouvelles relations entre professionnels de santé et patients.

Les bénéfices de la e-santé

La e-santé permet **d'améliorer les relations entre professionnels de santé et patients, mais également entre les professionnels entre eux et les patients entre eux.**

La e-santé a pour objectifs :

- Amélioration de la qualité des soins
- Accès facilité aux soins notamment en zones de désertification médicale
- Maintien à domicile et retour rapide à domicile dans des conditions de qualité et de sécurité optimales pour un suivi dans un environnement familial
- Meilleure coordination des professionnels
- Efficience du système de santé (maîtrise des coûts de santé)
- Formation des professionnels

L'enjeu est **d'accroître la qualité et le suivi de la personne**, l'efficacité et la pérennité des soins.

Les outils esanté (non exhaustif)

Information / communautés

- Portail de l'ENRS
 - Accès pro -> annuaires et services
 - Accès public -> information
- Site médicaux en ligne

SI Partagés / coordination

- DMP
- DP
- MSS
- SI PSP/MSP
- Dossiers régionaux (Imagerie ...)

SI Partagés / filière

- Maladies chroniques (Cancer, ...)
- Périnatalité

Applications Mobiles

- « Quantified self »
- Base de donnée documentaire et/ou scientifique
- 'APPLICATION DE SUIVI
- 'APPLICATION GRAND PUBLIC / PATIEN
- APPLICATION PROFESSIONNELLE
- Report des autres SI

telemedecine

- Téléconsultation
- Téléexpertise
- Télésurveillance
- Téléassistance
- Régulation

Ateliers

- 1- Usages DMP/MSS dans votre exercice
 - 2- Comment choisir et déployer un logiciel patient ?
 - 3- Télémédecine en Auvergne
- 

Le Dossier Médical Personnel (DMP)





Les fondamentaux (1)

■ Un outil de coordination des soins

- Le Dossier Médical Personnel (DMP) est **un service public proposé gratuitement aux patients bénéficiaires de l'assurance maladie.**
- Il permet **d'accéder simplement et rapidement aux principales informations médicales du patient :**
 - synthèse médicale (antécédents et allergies, traitements en cours),
 - analyses de laboratoire,
 - comptes-rendus hospitaliers ou de radiologie...
- Le DMP ne remplace pas votre dossier professionnel.



Les acteurs du DMP



Etablissements de santé et du médico-social



Professionnels de santé libéraux titulaires d'une CPS

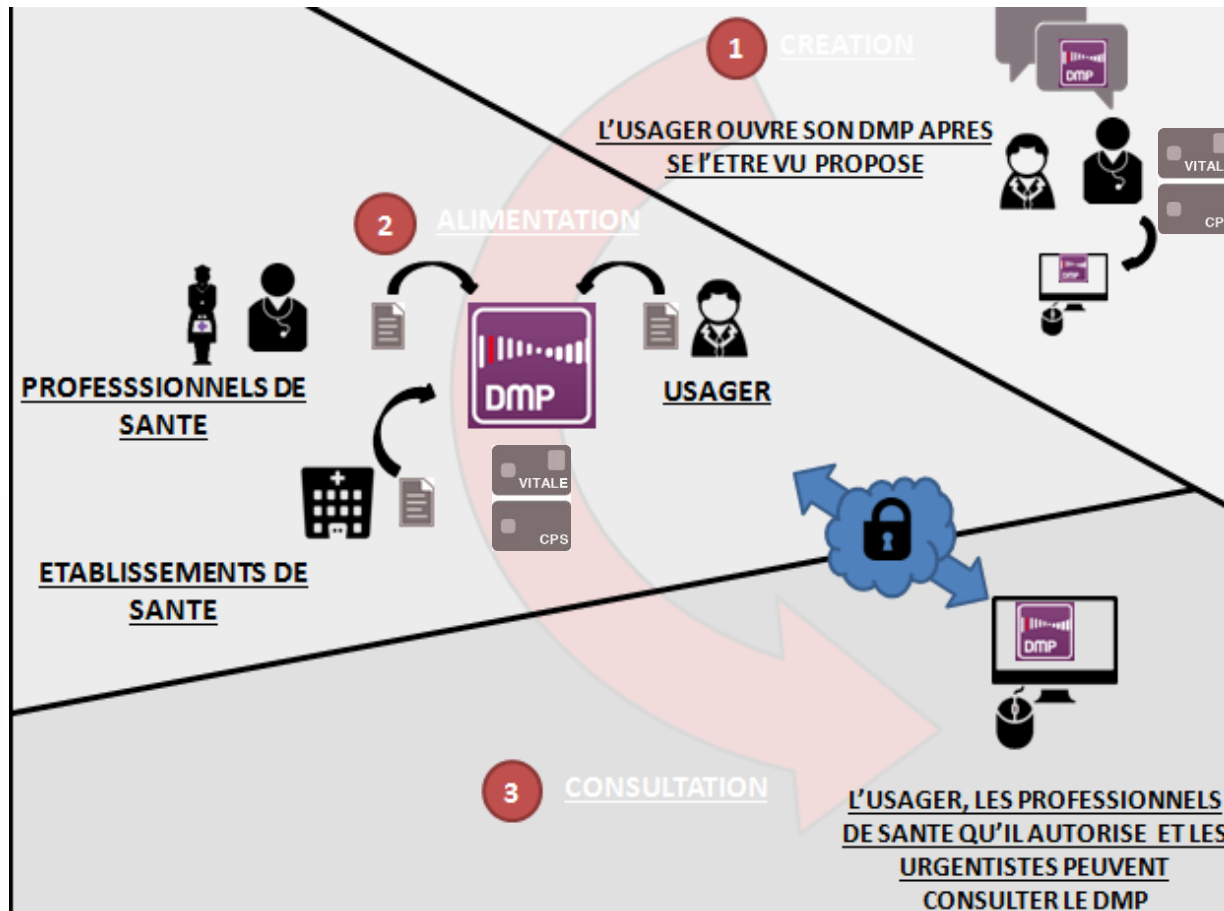


Réseaux de soins



Usagers et grand public

L'écosystème du DMP





Les fondamentaux (2)

- **Respect du secret médical et sécurité**
 - Les données sont « stockées » chez un **hébergeur national agréé par le ministère de la santé**
 - L'accès au DMP par les professionnels de santé nécessite une **authentification par CPS**
 - Lors de la connexion, le RPPS est consulté
 - La **carte vitale** du patient est indispensable à la création du DMP, elle permet de calculer l'Identifiant National de Santé (INS)
 - Les professionnels de santé accèdent aux données du patient selon une **matrice d'habilitation**
 - Tous les **accès au DMP** sont tracés



Vers le DMP de 2ème génération (1)

- **Article 25 du projet de loi de santé**
 - Dossier Médical **Partagé**
 - **La CNAM-TS** assurera la pilotage du projet
 - La notion d'**équipe de soins** sera élargie
 - Alimentation du DMP par le médecin traitant avec le **Volet de Synthèse Médicale**
 - **Versement des données de remboursement dans le DMP**



Vers le DMP de 2ème génération (2)

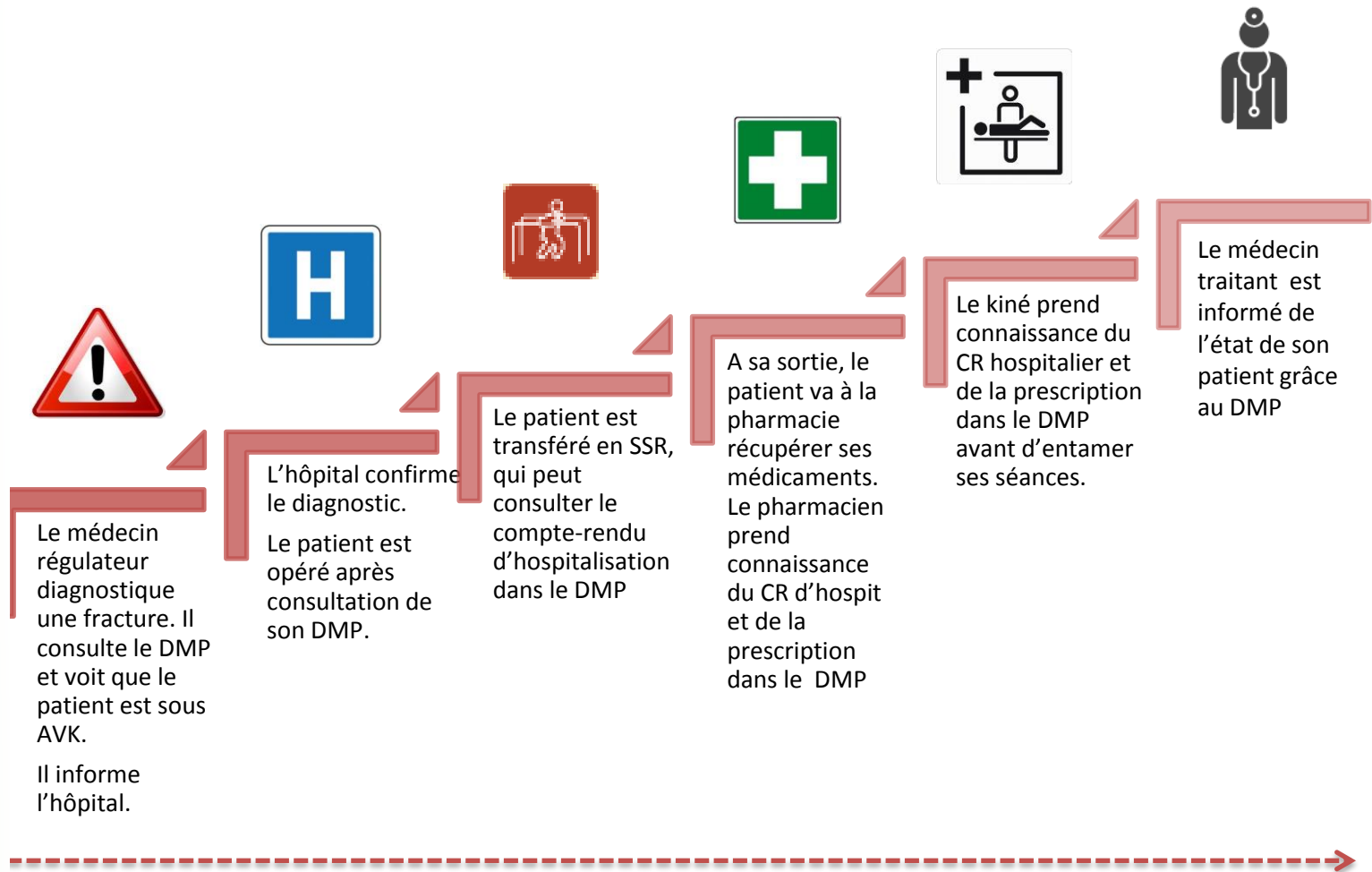
- **Les axes de travail de la CNAM-TS**
 - Automatisation de la création du DMP
 - Espace personnel de l'assuré ameli.fr
 - Borne multi-services CPAM
 - Intéressement des médecins pour l'alimentation des DMP
 - ROSP - négociations dans la prochaine convention médicale
 - Intégration du DMP dans les logiciels
 - Lien avec la MSSanté
 - alimentation en Y : logiciel du médecin + DMP



Quels sont les avantages dans la pratique ?

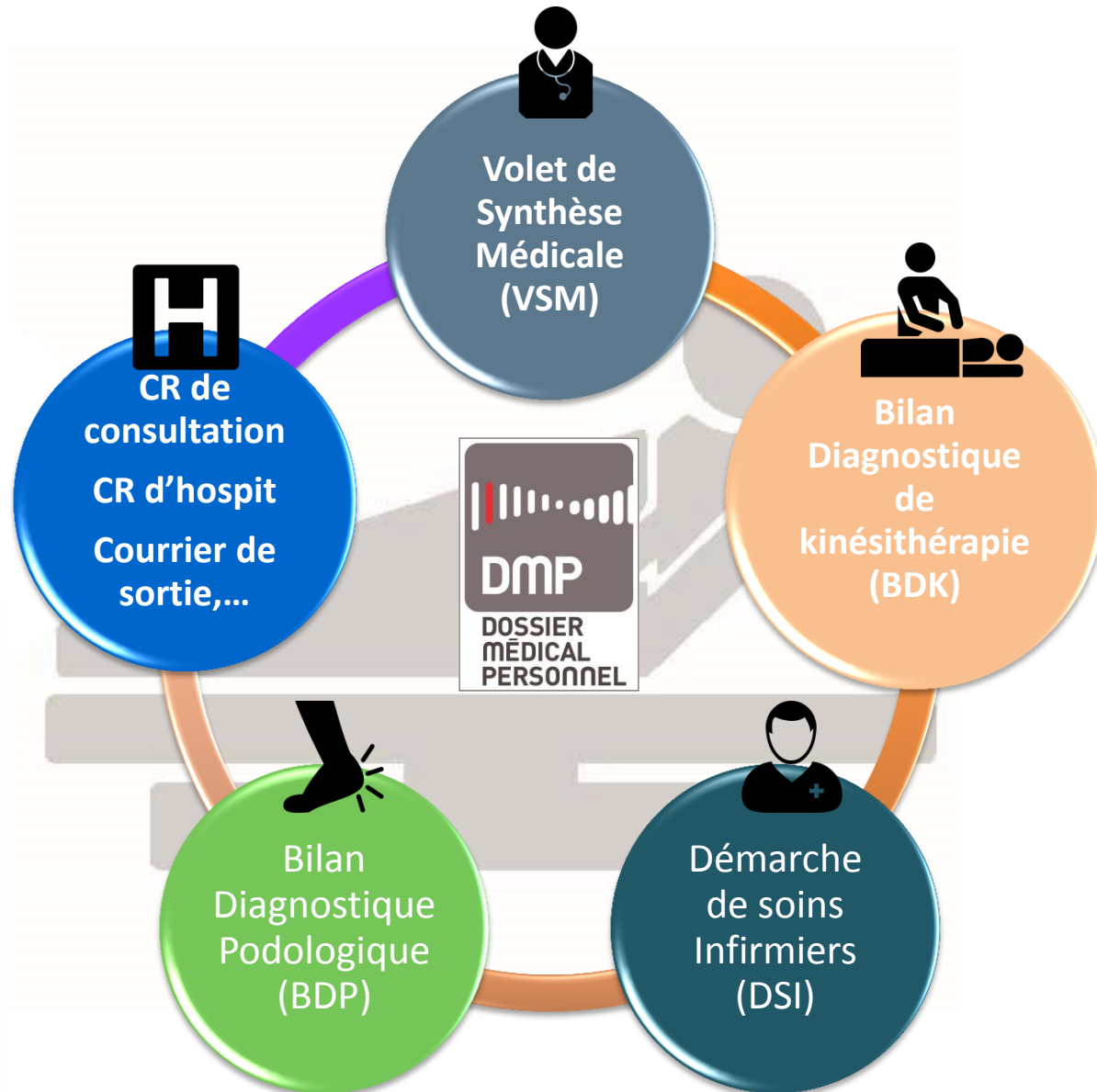
- L'utilisation du DMP vous permet :
 - D'avoir accès rapidement aux informations médicales de votre patient (comptes-rendus d'hospitalisation, radiologie, analyses de laboratoire,...),
 - De sécuriser la prise de décision médicale ou l'orientation des soins,
 - De faciliter le suivi du patient, notamment en cas de maladie chronique,
 - D'éviter les interactions médicamenteuses ou examens redondants,
 - De renforcer la collaboration ville-hôpital en garantissant une circulation sécurisée de l'information entre professionnels de santé hospitaliers et libéraux.

Le DMP dans la pratique pluri professionnelle



Prise en charge du patient : exemple d'un patient qui s'adresse aux urgences pour une fracture

Exemple de partage dans le DMP





Utilisation du DMP dans un cabinet de ville



- **Par le portail Web DMP, avec sa carte CPS et la carte vitale du patient**
- **Avec un logiciel « add-on »**
(exemple : Icanopee, logiciel Efficiencie, sur abonnement)
⇒ Manipuler le DMP de ses patients de façon simple, sans passer par le portail mais via son « bureau »
- **Intégré au logiciel de cabinet**
(option à activer si nécessaire)
⇒ voir liste des logiciels DMP compatibles, catégorie LGC :
⇒ <http://www.dmp.gouv.fr/dmp-compatibilite>

Accéder au DMP (par le portail)

- www.dmp.gouv.fr
- Se munir de sa CPS
- Demander la carte vitale du patient
(lors du premier accès à son DMP)



DMP DOSSIER MÉDICAL PERSONNEL

VOTRE CARNET DE SANTÉ INFORMATISÉ

Le Dossier Médical Personnel (DMP) est un dossier médical informatisé, accessible via Internet.

Il permet aux professionnels de santé qui prennent en charge le patient de partager les informations de santé utiles à la coordination des soins du patient. Le DMP peut être créé lors d'une consultation médicale ou lors d'une admission dans une structure de soins. Pour accéder à votre DMP ou aux DMP de vos patients, rendez-vous à la rubrique « Accès direct au DMP ».

DMP, plus on en sait, mieux on se porte.

Service public gratuit

Partage des informations médicales facilité

Confidentiel et sécurisé

383 317
DMP créés*

ACCÈS DIRECT AU DMP

PATIENT

PROFESSIONNEL DE SANTÉ

STRUCTURE DE SOINS

ACTUALITÉS DU SITE

Décembre 2012
Les outils du DMP dans le cadre d'une prise en charge...

Décembre 2012
Les infirmières Diplômées d'Etat Libérales (IDEL) se mobilisent.

Décembre 2012
L'existence du DMP est une chance. Il faut que le monde...

Accès par la carte Vitale

Accès par **INS**

Identifiant National de Santé (22 caractères sans espace)

Rechercher

Accès par critères d'identité

Nom (d'usage ou de naissance) Prénom Année de naissance (AAAA)

Rechercher parmi mes patients Rechercher parmi tous les patients Effacer les critères

LIGNES PAR PAGE

PAGE

Mes patients (10/24)

10 20 30 40 50

1 2 3

	N	Nom d'usage	Prénom	Nom de naissance	Né(e) le	Médecin traitant
★	N	BOUCHON	Jacques		01/04/1982	Oui
★		CARTON	Jules		01/02/1985	Oui
★		CHEMIN	Henri		01/04/1970	Oui
★		DA SILVA	JOSE		01/09/1982	Oui
		Delaplanche	Michel		12/01/1960	Oui
★	N	DUBOIS	Véronique	RUSSEAU	01/12/1985	Oui
		Dufaux	Arthur		31/12/1956	Oui
★	N	DUPONT	Elane	TERRE	01/08/1974	Oui
★	N	DURAND	Sophie	DUBOIS	01/01/1979	Oui
★		FORGE	Pierre		01/09/1965	Oui

PAGE

1 2 3



Accéder au DMP (par le portail)

Documents médicaux

Tous les documents [5]

Liste des documents

Parcours de soins

Accès rapides

Aucun document de synthèse

0 Document(s) non visible(s) par le patient

Ajouter un document

5 derniers documents ajoutés (5 nouveaux)

N CR de passage aux urgences - CR urgence

Ajouté le 22/03/2013 par Dr. Duhem Paul - cabinet M.Dr. Duhem Paul

N Document du patient - Fracture de ma jambe

Ajouté le 10/03/2013 par M. Jacques BOUTON

N Document encapsulant une image d'illustration non DICOM - Radiographie de la jambe gauche postopératoire

Ajouté le 20/02/2013 par Dr. Fagard Marcel - cabinet M.Dr. Fagard Marcel

N Document encapsulant une image d'illustration non DICOM - Radiographie de la jambe gauche

Ajouté le 21/01/2013 par Dr. Fagard Marcel - cabinet M.Dr. Fagard Marcel

N CR d'admission - CR d'admission en neurotraumatologie

Ajouté le 18/01/2013 par Dr. Thumerie Pascal - cabinet M.Dr. Thumerie Pascal

☒ Afficher tout

Derniers accès

Par un professionnel de santé

Dr. Marchand Sophie
médecin - Médecine générale

07/10/2013 12:18:12

En urgence

Aucun accès

☒ Afficher tout

Filtrer la liste des documents

Auteur

tous

Profession / Spécialité

tous

Date de début de l'acte entre le

et le

Rechercher

Afficher tout

Affichage des documents

Liste

Parcours de soins

Miniatures

Documents courants (5)

Documents archivés (0)

Documents non visibles par le patient (0)

- Synthèses
- Traitements et soins
- Comptes-rendus (2)
- Imagerie médicale (2)
- Biologie
- Prévention
- Certificats, déclarations
- Documents ajoutés par le patient

Ajouter un document

LIGNES PAR PAGE								PAGE
10 20 30 40 50								1
N	Type	Titre	Début de l'acte	Auteur	Profession / Spécialité	H		
N	CR de passage aux urgences	CR urgence	22/03/2013	Cabinet Dr. Duhem Paul Dr. Duhem Paul	Médecin / Médecine polyvalente d'urgence			
N	Document du patient	Fracture de ma jambe	03/04/2013	M. Jacques BOUTON				
N	Document encapsulant une image d'illustration non DICOM	Radiographie de la jambe gauche postopératoire	19/02/2013	Cabinet Dr. Fagard Marcel Dr. Fagard Marcel	Médecin / Radiodiagnostic et imagerie médicale			
N	Document encapsulant une image d'illustration non DICOM	Radiographie de la jambe gauche	19/01/2013	Cabinet Dr. Fagard Marcel Dr. Fagard Marcel	Médecin / Radiodiagnostic et imagerie médicale			
N	CR d'admission	CR d'admission en neurotraumatologie	14/01/2013	Cabinet Dr. Thumerie Pascal Dr. Thumerie Pascal	Médecin / Neurologie			



Créer un DMP (par le portail)

- www.dmp.gouv.fr
- Se munir de sa CPS
- Demander la carte vitale du patient
(lors du premier accès à son DMP)

Personne(s) présente(s) sur la carte vitale numéro 2

1. Dufaux Arthur (née) le 31/12/1956
DMP non créé

Le patient consent à la création de son DMP, créez le DMP

Mes patients

Aide

Le NIR (Numéro d'Inscription au Registre, communément appelé numéro de sécurité sociale) du patient doit être présent dans la carte Vitale pour pouvoir calculer son INS.

Voir toute l'aide

Haut de page

Aide | Brochure d'information | Plan du site | Conditions d'utilisation | Accessibilité

FAQ | Nous contacter | dmp.gouv.fr | Version 1.2.2 du DMP

esante.gouv.fr

Identité du patient lue en carte Vitale

Nom d'usage Pelayo	Prénom Maurice	Nom de naissance Pelayo
Date de naissance 18/12/1968	INS 35254872354454710328110	

Le patient, Maurice Pelayo :

- Consent à la création de son DMP
- Vous autorise à accéder à son DMP

Et par ailleurs, le patient :

- ☒ Autorise, dans les situations d'urgence, tout professionnel de santé à accéder à son DMP
- ☐ Vous désigne comme médecin traitant

Medecin Traitant

Le médecin traitant participe à la mise en place et à la gestion du DMP (article L162-5-3 du code de la Sécurité Sociale).

Conformément à la loi, le médecin traitant peut se déclarer comme tel dans le DMP de son patient ; un patient peut aussi déclarer un médecin comme médecin traitant dans son DMP. Le médecin traitant exerce des fonctions spécifiques dans le DMP : il peut consulter l'historique des accès et actions, lire les documents masqués, ou rendre de nouveau visible un document.

Notez bien : les informations qui figurent dans le DMP ne valent pas déclaration de médecin traitant auprès de l'Assurance Maladie. Elles ne dispensent pas le patient d'effectuer les démarches habituelles pour déclarer un médecin traitant.

Compte d'accès DMP du patient

- ☒ Le patient souhaite activer son compte d'accès au DMP

Continuer

Annuler

La Messagerie Sécurisée de Santé



Le contexte des échanges de données de santé

- ➡ Les professionnels de santé ont besoin d'échanger des données de santé dans le **respect de la confidentialité** autour du patient
- ➡ Des messageries de santé existent sur le terrain, mais:
 - ▶ Ne sont pas interopérables entre eux et fédèrent peu d'utilisateurs
 - ▶ S'adressent essentiellement à la médecine de ville
 - ▶ **Ne proposent pas des conditions satisfaisantes de confidentialité**
- ➡ L'usage de messageries personnelles non sécurisées sur les mobiles et en ligne s'est développé de façon massive

Constat :

**les échanges de données de santé sont réalisés
principalement par des services de messagerie non sécurisés,
par courrier, par téléphone, etc.**



La démarche de construction du système MSSanté

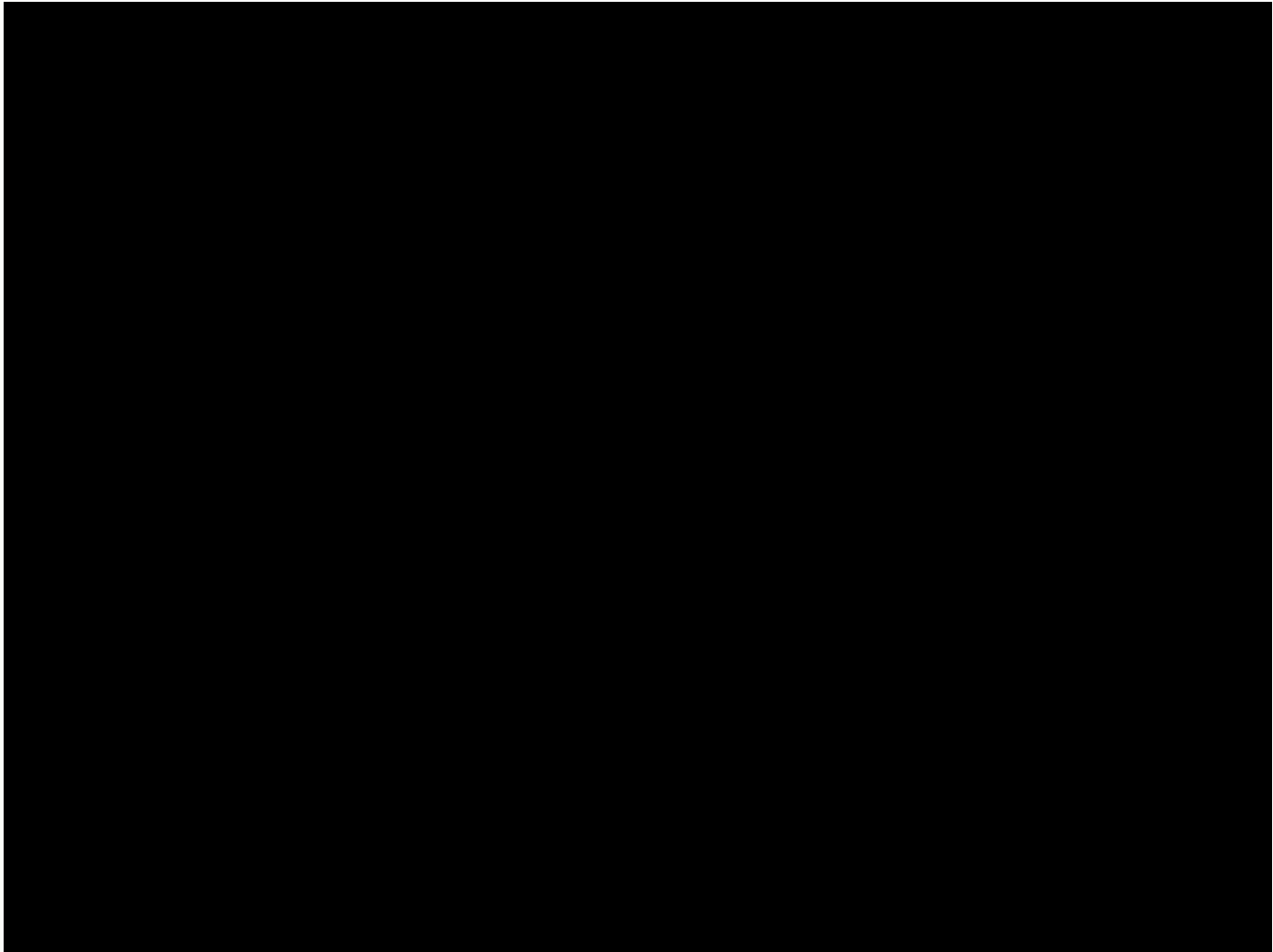
- ➡ Permettre les échanges **sécurisés**, entre **tous** les professionnels de santé,
- ➡ En intégrant des **services de messagerie existants**
- ➡ Une large concertation pour accompagner le projet :
 - ▶ Ordres Professionnels, ARS, Maîtrises d'Ouvrage Régionales
 - Etablissements de Santé, éditeurs ...



- ➡ Le respect de standards de messagerie



La MSSanté en quelques mots...





4 bonnes raisons d'adopter MSSanté

1. Retrouvez simplement vos correspondants dans un annuaire national commun.

Toutes les professions de santé y figurent. Rechercher vos confrères avec des critères multiples partout sur le territoire, en ville comme à l'hôpital, devient possible.

2. Recevez automatiquement les données de santé de vos patients dans votre outil métier (comptes-rendus hospitaliers, de biologie, de radiologie, etc.) et économisez ainsi du temps de réception du courrier papier, de scan ou de recherche de documents, etc.

3. Prévenez, informez ou alertez vos confrères, simplement et naturellement, y compris ceux qui sont en visite, joignables sur leur téléphone mobile ou leur tablette.

4. Protégez les données de vos patients et protégez ainsi votre responsabilité professionnelle.

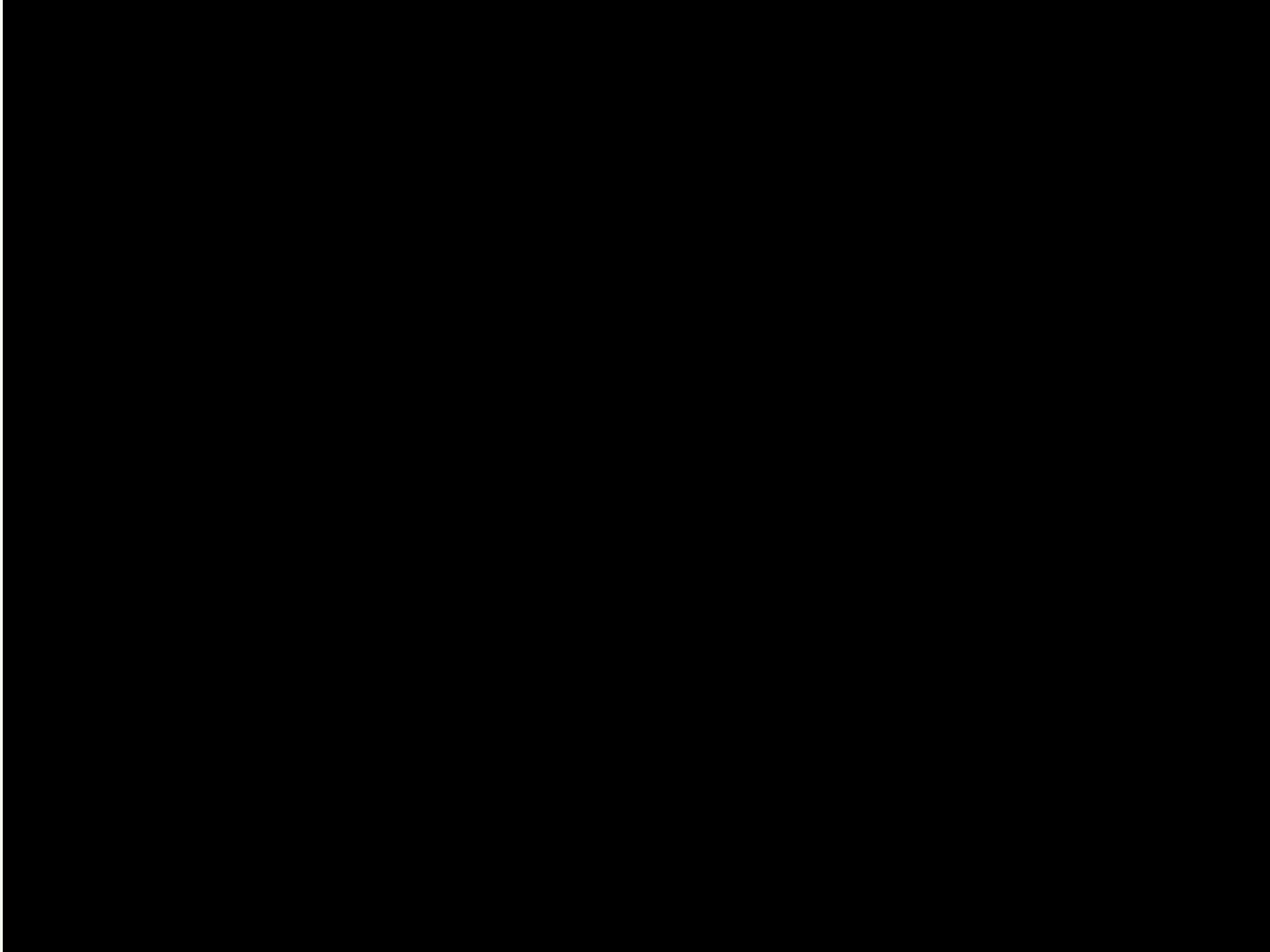
Il est possible en cas de litige de retracer les échanges.



Etablissements MSSanté en Auvergne

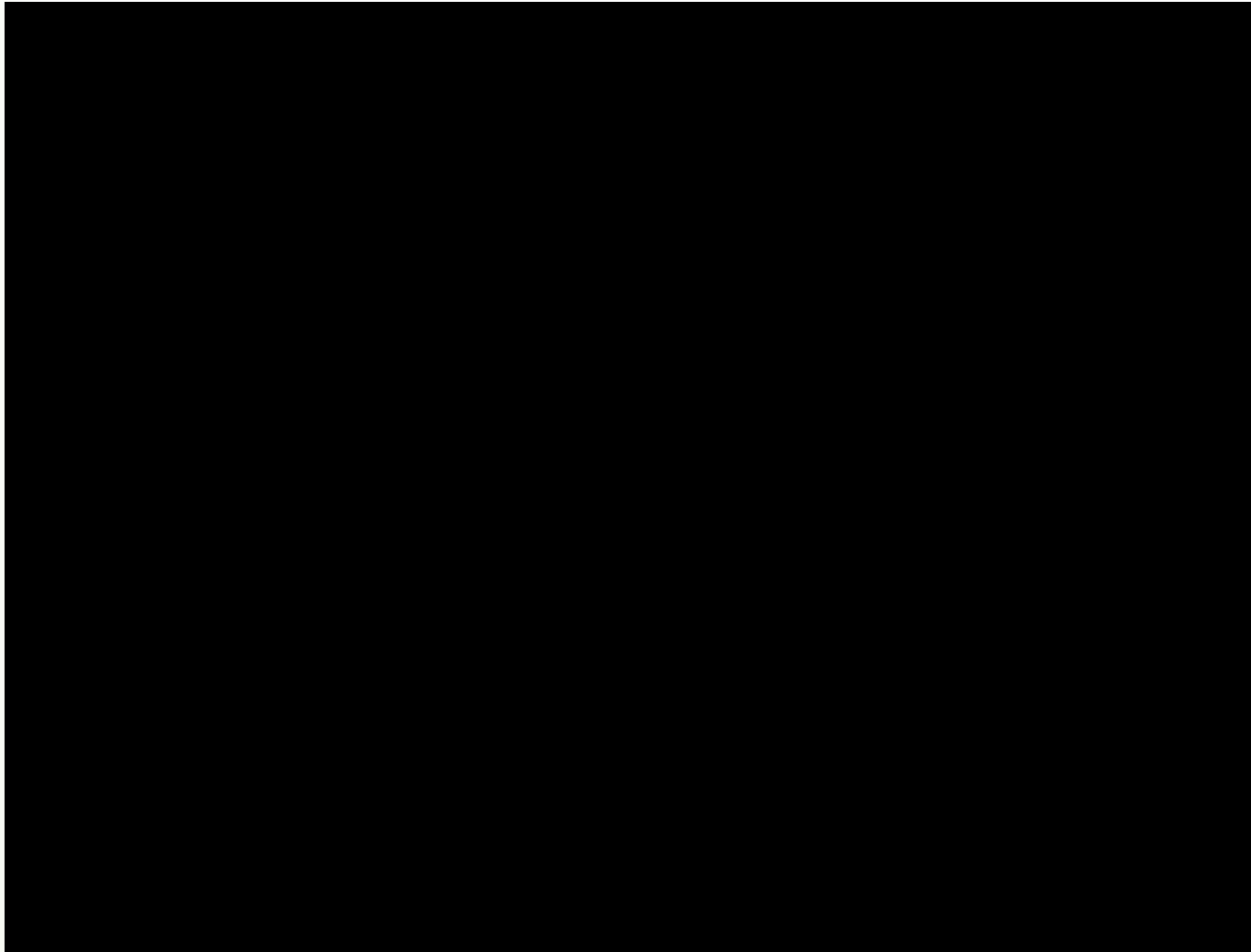
CENTRE HOSPITALIER MOULINS YZEURE	AUVERGNE	ES MSSanté
CH UNIVERSITAIRE (CLERMONT-FERRAND)	AUVERGNE	ES MSSanté
CENTRE HOSPITALIER DE MONTLUCON	AUVERGNE	ES MSSanté
CLCC AUVERGNE JEAN PERRIN	AUVERGNE	ES MSSanté
CLINIQUE LES SORBIERS	AUVERGNE	ES en Préparation
CLINIQUE PSYCHIATRIQUE LE GRAND PRE	AUVERGNE	ES en Préparation
AURA AUVERGNE	AUVERGNE	ES en Préparation
CENTRE HOSPITALIER DE VICHY	AUVERGNE	ES en Préparation
CENTRE HOSPITALIER ISSOIRE PAUL ARDIER	AUVERGNE	ES en Préparation
CH BILLOM	AUVERGNE	ES en Préparation
CH DE BOURBON L'ARCHAMBAULT	AUVERGNE	ES en Préparation

Comment ouvrir une boîte aux lettres MSSanté ?

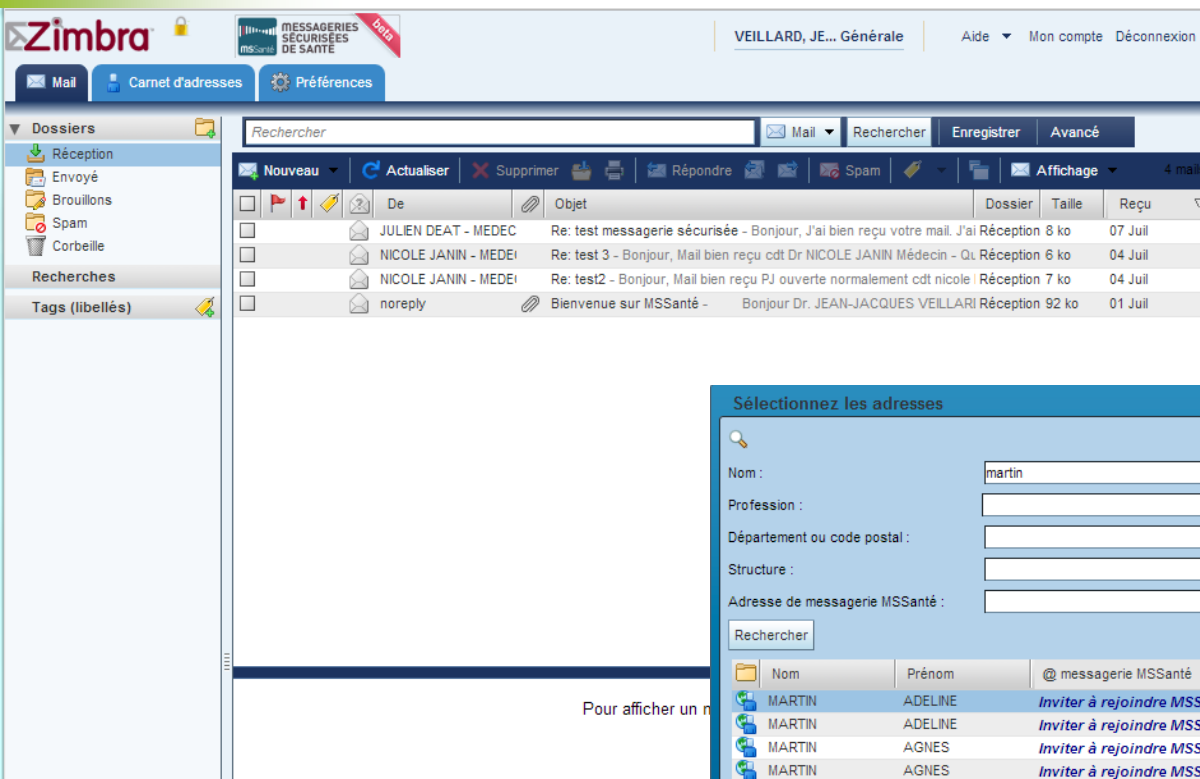




Comment se connecter à MSSanté ?

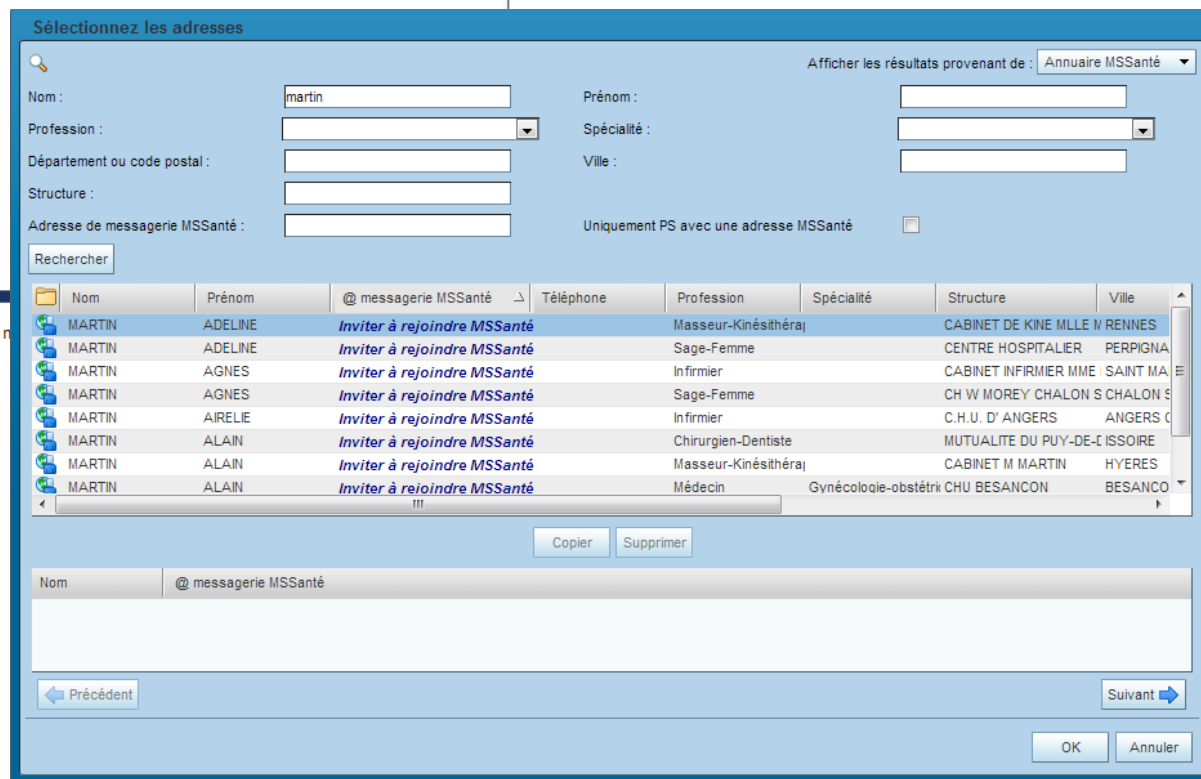


L'interface logicielle de l'ASIP Santé



The screenshot shows the Zimbra web interface for a user named VEILLARD, JE... Générale. The interface includes a top navigation bar with links for Mail, Carnet d'adresses, and Préférences. A left sidebar displays a list of folders: Réception, Envoyé, Brouillons, Spam, Corbeille, Recherches, and Tags (libellés). The main content area shows a search bar and a list of emails. The email list has columns for checkboxes, De (From), Objet (Subject), Dossier, Taille (Size), and Reçu (Received). The emails listed are:

	De	Objet	Dossier	Taille	Reçu
☐	JULIEN DEAT - MEDEC	Re: test messagerie sécurisée - Bonjour, J'ai bien reçu votre mail. J'ai	Réception	8 ko	07 Jul
☐	NICOLE JANIN - MEDEI	Re: test 3 - Bonjour, Mail bien reçu cdt Dr NICOLE JANIN Médecin - Q	Réception	6 ko	04 Jul
☐	NICOLE JANIN - MEDEI	Re: test2 - Bonjour, Mail bien reçu PJ ouverte normalement cdt nicole	Réception	7 ko	04 Jul
☐	noreply	Bienvenue sur MSSanté - Bonjour Dr. JEAN-JACQUES VEILLARD	Réception	92 ko	01 Jul



The screenshot shows the 'Sélectionnez les adresses' (Select addresses) dialog box. It includes a search bar and a dropdown menu for 'Afficher les résultats provenant de' (Display results from) set to 'Annuaire MSSanté'. The search criteria are filled with:

- Nom: martin
- Profession: (empty dropdown)
- Département ou code postal: (empty text box)
- Structure: (empty text box)
- Adresse de messagerie MSSanté: (empty text box)
- Prénom: (empty text box)
- Spécialité: (empty dropdown)
- Ville: (empty text box)
- Uniquement PS avec une adresse MSSanté: ☐

A 'Rechercher' (Search) button is located below the search criteria. Below the search bar is a table of results:

	Nom	Prénom	@ messagerie MSSanté	Téléphone	Profession	Spécialité	Structure	Ville
	MARTIN	ADELIN	Inviter à rejoindre MSSanté		Masseur-Kinésithéraj		CABINET DE KINE MLLE M RENNES	
	MARTIN	ADELIN	Inviter à rejoindre MSSanté		Sage-Femme		CENTRE HOSPITALIER PERPIGNA	
	MARTIN	AGNES	Inviter à rejoindre MSSanté		Infirmier		CABINET INFIRMIER MME SAINT MA	
	MARTIN	AGNES	Inviter à rejoindre MSSanté		Sage-Femme		CH W MOREY CHALON S CHALON S	
	MARTIN	AIRELIE	Inviter à rejoindre MSSanté		Infirmier		C.H.U. D' ANGERS ANGERS C	
	MARTIN	ALAIN	Inviter à rejoindre MSSanté		Chirurgien-Dentiste		MUTUALITE DU PUY-DE-L ISSOIRE	
	MARTIN	ALAIN	Inviter à rejoindre MSSanté		Masseur-Kinésithéraj		CABINET M MARTIN HYERES	
	MARTIN	ALAIN	Inviter à rejoindre MSSanté		Médecin	Gynécologie-obstétr	CHU BESANCON	BESANCO

Below the table are buttons for 'Copier' (Copy) and 'Supprimer' (Delete). At the bottom of the dialog box are buttons for 'Précédent' (Previous), 'Suivant' (Next), 'OK', and 'Annuler' (Cancel).

« Anciennes » messageries sécurisées

- Labellisation MSSanté primordiale
- Liste des messageries agréées :
<https://www.mssante.fr/home/etab-operateurs>
- Les « anciennes » messageries de santé demandent ou vont demander, pour la plupart, le label MSSanté

Comment choisir et déployer un logiciel patient



Question initiales

- Quelles sont les attentes des professionnels de santé pour se doter d'un système d'information partagé ?
- Quels sont les enjeux de ce logiciel pour la communication hors pôle de santé?

Règlement arbitral (NMR) et logiciel partagé

Enjeux : équiper les maisons et pôles de santé afin de favoriser le partage et l'échange sécurisé de documents structurés :

- Entre membres des structures
- Avec d'autres professionnels et structures de santé

Moyens : des systèmes d'information

- qui permettent à l'ensemble des professionnels de santé d'utiliser un logiciel compatible avec leurs pratiques,
- **ET** qui assurent un niveau technique suffisant pour communiquer avec les dispositifs techniques nationaux de façon aisée pour les professionnels de santé.
 - => Double objectif : communication interne et externe

Obtenir la rémunération du règlement arbitral

2 phases :

- **Par dérogation, jusqu'au 31 décembre 2016**, pour remplir cet indicateur, la structure doit être dotée :
 - d'un système d'information partagé entre plusieurs professionnels de santé de la structure et compatible avec le DMP,
 - ou
 - d'un système d'information pluri-professionnel labellisé par l'ASIP santé (niveau 1 ou 2).
- **A compter du 1er janvier 2017**, pour remplir cet indicateur, la structure doit :
 - avoir mis en place dans la structure un système d'information pluri-professionnel labellisé a minima niveau 1 par l'ASIP santé.
 - les dossiers informatisés des patients doivent être partagés au moyen d'habilitations différenciées entre les professionnels de santé intervenant dans la prise en charge du patient ; la valorisation est fonction de la part de patients dont les dossiers informatisés et partagés sont renseignés. Cette part doit atteindre 33% la 1^{ère} année suivant la mise en place du logiciel et 66% la deuxième année.

Ces deux conditions sont cumulatives.

Le logiciel partagé

Point de vigilance

- Travail pluri-professionnel, anciens logiciels métier, achat ou location, ...
- => *importance de définir les besoins de la totalité de l'équipe, et d'assurer le même discours*
- Définition du budget
- => *importance du cycle de consultation préalable*
- Investissement humain dans le choix et dans le déploiement
- => *importance de planifier*

Outils méthodologiques

- Des listes de logiciels agréés
 - *Label ASIP, LAP HAS, DMP compatibilité (attention aux numéros de version)*
- Une trame de cahier des charges
 - *trame GCS SIMPA*
- Un guide méthodologique
 - *guide ASIP Santé*

Boîte à outil disponible sur
<https://www.esante-auvergne.fr/communaute/MSP-PSP>

Le planning

Mois n°1 : Prise de connaissance des logiciels labellisés

- rencontres et échanges préalables avec 2 à 3 éditeurs labellisés ASIP Santé
- obtenir les premiers devis

Temps de travail du référent : 4 h

Temps de travail en équipe : 6h
(2h/éditeur)

Mois n°2 : Elaboration du cahier des charges

- recueillir les besoins de chaque professionnel et les rassembler dans un document de référence

Temps de travail du référent :
jusqu'à 10 h

Temps de travail en équipe : 4h à 8h
(4 réunions d'1/2h à 1h / semaine)

Mois n°3 : consultation des éditeurs

- Transmettre le cahier des charges aux éditeurs et obtenir un devis technique et financier
- Sélectionner les 3 meilleures réponses

Temps de travail du référent : 4 h

Temps de travail en équipe :
Néant

Mois n°4 : Choix définitif

- Rencontrer les trois éditeurs sélectionnés
- Remplir la grille de réponses techniques avec l'éditeur
- Choisir

Temps de travail du référent : 2 h

Temps de travail en équipe : 6h
(2h/éditeur)

Mois n°5 à 9 : Mise en service

- Livraison et installation du logiciel.
- Formations
- Eventuellement paramétrage par les professionnels de santé

Temps de travail du référent :
Important

Temps de travail en équipe : A
prévoir selon choix de la solution

Outils d'aide au choix

- **Boîte à outil présentée**

- Disponible sur <https://www.esante-auvergne.fr/communaute/MSP-PSP>

- **Espace collaboratif**

- Forum et foire aux questions animé par le GCS SIMPA
- Disponible sur <https://www.esante-auvergne.fr/communaute/MSP-PSP>



2015 05 23 - Outils GCS - Raccourci (2).lnk

Communauté MSP/PSP

The screenshot shows the homepage of the MSP/PSP Auvergne website. The header features the MSP&PSP Auvergne logo and the title 'Maisons et Pôles de Santé Pluri-professionnels'. Below the header is a navigation bar with 'Vos services' and a search bar. The main content area is divided into several sections: 'Foire aux questions' (annotated with 'Foire aux questions'), 'MSP-PSP' (welcome message), 'Saint-Pourçain-sur-Sioule' (La maison de santé est ouverte !), 'Liens UTILES', 'Base DOCUMENTAIRE', 'Boîte à outils projet système d'information' (annotated with 'Boîte à outil'), 'Evènements', 'mon exercice pluriprofessionnel de santé', and 'Retrouvez votre portail e-santé en Auvergne'. The footer includes a newsletter sign-up form and a GCS SIMPA e-santé Auvergne logo.

MSP&PSP Auvergne

Maisons et Pôles de Santé Pluri-professionnels

Vos services < >

Foire aux questions

MSP-PSP

Bienvenue dans votre espace collaboratif pour échanger sur les méthodes adoptées pour créer un exercice pluriprofessionnel regroupé, et plus spécifiquement sur les méthodes de choix des systèmes d'information. Plusieurs outils sont à votre disposition: un forum, une boîte à outil pour vous aider dans l'acquisition d'un logiciel pluripro, et divers liens utiles. Pour avoir accès à l'ensemble de ces outils, créer votre compte sous le portail de l'ENRS en précisant votre besoin d'accéder à la communauté MSP-PSP ! Bienvenue !

Saint-Pourçain-sur-Sioule

La maison de santé est ouverte !

Liens UTILES

Base DOCUMENTAIRE

Boîte à outils projet système d'information

Boîte à outil

Evènements

Aucun évènement à venir

mon exercice pluriprofessionnel de santé

Retrouvez votre portail e-santé en Auvergne

GCS SIMPA e-santé Auvergne

Inscription à notre newsletter GCS SIMPA e-santé Auvergne

Télémédecine en Auvergne



Les différents types d'actes de télémédecine

Téléconsultation

Permettre à un professionnel médical de donner une consultation à distance à un patient

Télé expertise

Permettre à un professionnel médical de solliciter en direct l'avis d'un autre professionnel médical en raison de sa compétence particulière sur la base d'informations médicales liées à la prise en charge d'un patient

Synchrone : avec visioconférence

A synchrone : sans l'utilisation de la visioconférence

Téléassistance Médicale

Permettre à un professionnel médical d'assister à distance un autre professionnel de santé au cours de la réalisation d'un acte

Télé surveillance médicale

Permettre à un professionnel médical d'interpréter à distance les données nécessaires à un suivi médical d'un patient et , le cas échéant, de prendre des décisions relatives à la prise en charge de ce patient

Infrastructure de télémédecine en Auvergne



Description plateforme régionale de télémédecine



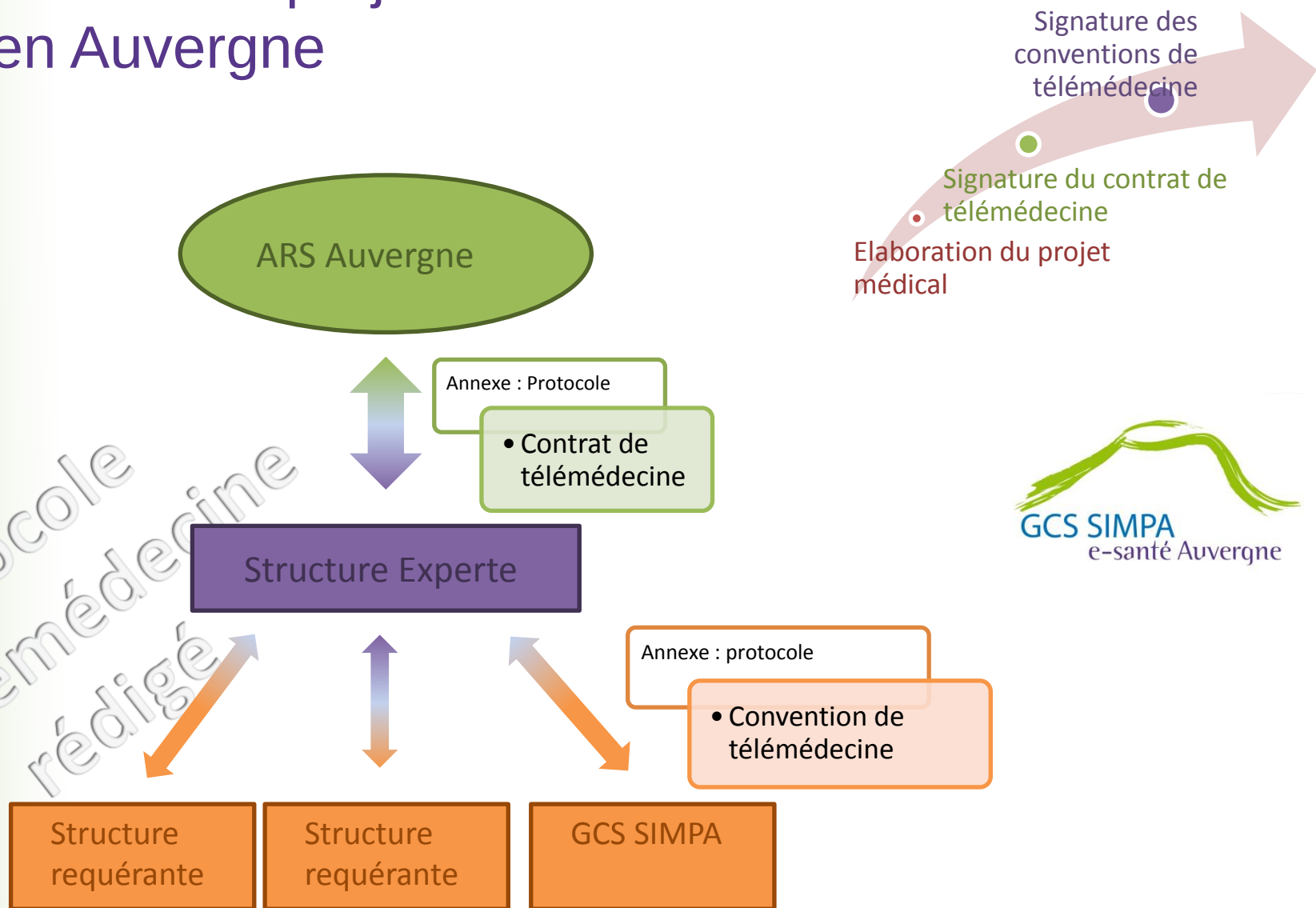
- Serveur mutualisé pour mettre à disposition le logiciel partagé de télémédecine
- Un acte correspond à un télé dossier partagé entre expert et requérant
- Hébergement de données de santé agréé par le Ministère de la Santé

=> Estela permet aux porteurs de projets de s'affranchir des réflexions



- Initiée par le Projet Régional de Télémédecine (PRT) de l'ARS Auvergne ,
- Financement de l'ARS Auvergne à hauteur de 545 000 €, des fonds FEDER Auvergne à hauteur de 312 500 €, auxquels s'ajoutent 215 000 € d'autofinancement
- Mise en œuvre par le GCS SIMPA,
- Prestataire technique retenu : ORANGE/COVALIA.

Processus projet de télémédecine en Auvergne



ÉTABLISSEMENTS UTILISANT L'ESPACE RÉGIONAL DE TÉLÉMÉDECINE ESTELA



ÉTABLISSEMENTS UTILISANT L'ESPACE RÉGIONAL DE TÉLÉMÉDECINE ESTELA



★ MAISONS DE RETRAITE ET
ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS



SPÉCIALITÉS CONCERNÉES PAR LA TÉLÉMÉDECINE EN AUVERGNE





Portail e-santé Auvergne

www.esante-auvergne.fr



Le portail de l'ENRS



- L'Espace Numérique Régional de Santé (ENRS) est porté institutionnellement par l'ARS d'Auvergne, qui a financé ce projet.
Le GCS SIMPA en est la maîtrise d'ouvrage régionale.
- Le portail de l'ENRS, www.esante-auvergne.fr, offre un **ensemble cohérent de services dématérialisés** en réponse aux besoins régionaux.
- L'ensemble des services et applications qui le constituent respecte le **cadre d'interopérabilité et les référentiels** promus nationalement notamment par l'ASIP Santé, tout en répondant aux objectifs définis par la politique de santé aux niveaux régional et national.
- Il a pour finalité **d'améliorer l'information et la prise en charge du patient** sur son territoire et la **coordination des soins entre professionnels de santé**

Des espaces de travail pour échanger et partager

- Le portail esante-auvergne.fr offre la possibilité de créer des espaces d'échange et de partage entre membre d'un même groupe de travail : les **espaces collaboratifs**
- Ces espaces permettent de partager de l'information entre membres authentifiés (accès privé) à travers différents services :
 - Base documentaire (protocoles, guides, ressources, ...)
 - Forum
 - Foire aux questions
 - Enquêtes, sondages,...
 - ...

Exemple : communauté MSP/PSP

MSP&PSP Auvergne

Maisons et Pôles de Santé Pluri-professionnels

Vos services < Annuaire DMP Messagerie sécurisée ViaTrajectoire Enquêtes/Formulaires >

★ Foire aux questions Base documentaire Liens utiles Boîte à outils Recherche sur le portail Q Mathieu ESTI... ▾

MSP-PSP
Bienvenue dans votre espace collaboratif pour échanger sur les méthodes adoptées pour créer un exercice pluriprofessionnel regroupé, et plus spécifiquement sur les méthodes de choix des systèmes d'information. Plusieurs outils sont à votre disposition: un forum, une boîte à outil pour vous aider dans l'acquisition d'un logiciel pluripro, et divers liens utiles. Pour avoir accès à l'ensemble de ces outils, créer votre compte sous le portail de l'ENRS en précisant votre besoin d'accéder à la communauté MSP-PSP ! Bienvenue !

Saint-Pourçain-sur-Sioule
La maison de santé est ouverte !

Evènements
Aucun évènement à venir

mon exercice pluriprofessionnel de santé

Retrouvez votre portail e-santé en Auvergne
GCS SIMPA e-santé Auvergne

Inscription à notre newsletter m.estival@esante-auvergne.fr GCS SIMPA e-sante Auvergne ▾ OK



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Contact :

GCS SIMPA

24 allée Evariste Galois

63170 Aubière

Tel : 04 73 31 87 38

Mail : contact@esante-auvergne.fr